



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2022
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-quatrième session

28 février-3 mars 2023

Point 3 f) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
statistiques des entreprises et du commerce

Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2022/324 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce. Dans son rapport, le Comité d'experts fait le point sur les activités qu'il a menées pour mieux définir son programme de travail en vue d'améliorer l'intégration des statistiques des entreprises et du commerce avec celles d'autres domaines et de se pencher sur de nouveaux domaines prioritaires. Il présente son nouveau programme de travail, l'avancement des travaux de révision des manuels de statistiques du commerce et les progrès accomplis dans l'élaboration d'une initiative mondiale visant à améliorer la disponibilité des identifiants uniques pour les entreprises. La Commission est invitée à exprimer ses vues sur l'avancement des travaux et à fournir des orientations sur les éléments du programme de travail.

* [E/CN.3/2023/1](#).



Rapport du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce

I. Introduction

1. Dans sa décision 53/119, adoptée à sa cinquante-troisième session, tenue en février et mars 2022, la Commission de statistique :

a) a accueilli avec satisfaction le rapport du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce (E/CN.3/2022/20), et salué les travaux accomplis par le Comité ;

b) a approuvé l'actualisation de la vision stratégique du Comité, qui souligne l'importance de l'intégration horizontale et verticale des statistiques des entreprises et du commerce et détermine de nouveaux domaines prioritaires, à savoir la numérisation, la productivité et l'innovation, le bien-être et l'inclusion sociale, ou encore l'économie verte ; a accueilli avec satisfaction le nouveau programme de travail du Comité ; a prié celui-ci d'agir en coordination avec les autres comités ou groupes d'experts compétents pour éviter les chevauchements d'activité et de renforcer la coordination avec d'autres domaines statistiques ;

c) a encouragé le Comité à faire connaître les pratiques en matière de couplage de microdonnées et de mise au point d'une infrastructure intégrée de données pour établir des liens entre les microdonnées relatives aux individus et celles qui le sont aux entreprises ;

d) a pris note du manuel sur le modèle de maturité applicable aux registres statistiques des entreprises, encouragé la mise au point d'un ensemble d'outils idoine, approuvé la réalisation d'une évaluation mondiale régulière sur l'état d'avancement de la constitution des registres statistiques des entreprises dans les pays, encouragé une coordination étroite avec le Groupe de Wiesbaden sur les registres des entreprises et d'autres groupes compétents, accueilli avec satisfaction la proposition tendant à ce que des activités de renforcement des capacités axées sur les registres statistiques des entreprises soient menées, et suggéré que soient élaborées des directives pour l'intégration de l'information géospatiale dans les registres statistiques des entreprises ;

e) a pris note du volume 1 du Manuel sur les principaux indicateurs des statistiques relatives aux entreprises et au commerce, s'est dite favorable à l'établissement du volume 2 du Manuel dans le souci d'affiner les indicateurs relatifs au commerce international, et a encouragé le Comité à faire une priorité des indicateurs en question et de réfléchir à la possibilité de constituer des bases de données mondiales qui les regroupent, en tirant parti des initiatives existantes et en tenant compte de la capacité des pays de produire ce type d'informations ;

f) a accueilli avec satisfaction le programme de travail, le mandat et le programme de recherche de l'équipe spéciale sur les statistiques du commerce international, notamment la mise au point d'un modèle de maturité pour les statistiques relatives au commerce international dans les services et d'outils fondés sur des données pour l'établissement de statistiques relatives au commerce international de marchandises, et salué les progrès accomplis dans le recensement des questions devant être prises en compte lors de la révision des manuels sur les statistiques commerciales ;

g) a appuyé la mise en place d'une initiative mondiale visant à améliorer la disponibilité d'identifiants uniques des entreprises dans les sources de données administratives, estimé essentiel d'aider les pays à renforcer les registres statistiques des entreprises et à mieux comprendre la mondialisation, et prié le Comité de poursuivre la mise au point de l'initiative, en l'affinant, et de lui rendre compte à ce sujet à sa cinquante-quatrième session, en 2023.

2. Dans le présent rapport, le Comité d'experts fait le point sur les activités qu'il a menées pour mieux définir son programme de travail en vue d'améliorer l'intégration et la coordination des statistiques des entreprises et du commerce avec celles d'autres domaines et de se pencher sur les nouveaux domaines prioritaires. Il y présente, dans la section II.A, son programme de travail affiné ainsi que celui de ses équipes de travail ; dans la section II.B, l'avancement des travaux de révision des manuels de statistiques du commerce ; dans la section II.C, les progrès accomplis dans la mise en place d'une infrastructure intégrée de données pour établir des liens entre les microdonnées relatives aux individus et celles qui le sont aux entreprises ; dans la section II.D, les progrès accomplis dans l'élaboration d'une initiative mondiale visant à améliorer la disponibilité des identifiants uniques pour les entreprises. Les autres activités du Comité sont présentées dans la section III.

II. État d'avancement des travaux du Comité en 2022

3. Le Comité a tenu sa cinquième réunion du 6 au 9 septembre 2022 à New York. Le Comité a examiné ses futures priorités à la lumière de sa vision stratégique consolidée des statistiques des entreprises et du commerce, qui met l'accent non seulement sur une plus forte intégration entre les statistiques des entreprises et celles du commerce, mais aussi sur une coordination plus étroite entre les autres domaines statistiques et avec les cadres macroéconomiques, tels que les comptes nationaux et les comptes environnementaux. Les futurs travaux du Comité se concentreront en particulier sur : a) la numérisation, la productivité et l'innovation ; b) le bien-être et l'inclusion sociale ; c) l'économie verte. Ces domaines seront intégrés dans le plan de travail des équipes spéciales concernées du Comité. Le Comité s'est également penché sur de nouveaux domaines de travail, tels que l'intégration de mesures en faveur de l'égalité des genres dans les statistiques pertinentes relatives aux entreprises et au commerce, la mise en place d'une infrastructure intégrée de données pour établir des liens entre les microdonnées relatives aux individus et celles qui le sont aux entreprises, l'accès à de nouvelles sources de données, telles que les mégadonnées, et leur utilisation, ainsi qu'une initiative mondiale sur les identificateurs uniques.

A. État d'avancement des programmes de travail des équipes spéciales

4. Le Comité a examiné l'état d'avancement des travaux de ses équipes spéciales et a identifié d'autres sujets à approfondir : la formulation d'orientations sur le lien entre la numérisation, l'innovation et la productivité, à partir des pratiques nationales ; l'élaboration d'un manuel sur l'intégration entre les registres statistiques des entreprises et les registres du commerce ; la formulation d'orientations sur l'intégration de mesures en faveur de l'égalité des genres dans les statistiques pertinentes relatives aux entreprises et au commerce, à partir des pratiques nationales ; l'amélioration de la coordination avec les experts d'autres domaines statistiques sur les principales questions stratégiques et les priorités communes. Le Bureau du Comité veillera à ce que les travaux soient coordonnés entre les équipes

spéciales afin de minimiser le chevauchement des activités et de clarifier les affectations entre ces équipes.

5. *Équipe spéciale sur la dynamique et la démographie des entreprises et l'entrepreneuriat.* L'équipe spéciale sur la dynamique et la démographie des entreprises et l'entrepreneuriat est dirigée par l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI) du Mexique. Le programme de travail de cette équipe spéciale pour le prochain exercice biennal comprend des travaux sur les questions de genre (élaboration d'un document d'orientation sur la manière d'intégrer les questions de genre dans les statistiques pertinentes relatives aux entreprises et au commerce, et poursuite des discussions avec les pays et les organisations internationales sur les statistiques relatives aux entreprises et à la situation comparée des femmes et des hommes) et des travaux sur l'entrepreneuriat (identification de caractéristiques supplémentaires sur l'entrepreneuriat au sein des entreprises au moyen d'une enquête spécifique, création d'un référentiel rassemblant les expériences des pays pour mesurer l'entrepreneuriat et identification des questions stratégiques concernant la contribution des entreprises à l'économie et les sources de données requises).

6. *Équipe spéciale sur la mondialisation et la dématérialisation.* Le programme de travail de l'équipe spéciale sur la mondialisation et la numérisation, qui est dirigée par Statistique Canada, comprend l'identification des lacunes en matière de données dans les mesures comparables des niveaux sectoriels de productivité, la mesure de la valeur des immobilisations incorporelles et des investissements, la production de données plus opportunes sur la productivité, la détermination du degré d'adoption des technologies dans les entreprises et leur contribution au succès des entreprises, l'amélioration de l'opportunité, de la cohérence et de l'adaptabilité des données concernant l'adoption des technologies par les entreprises, le suivi des données sur les tendances et les évolutions des chaînes de valeur mondiales ainsi que sur leur incidence sur la mondialisation, et l'établissement de liens entre la mondialisation, la numérisation et les innovations commerciales liées aux questions environnementales et sociétales, telles que les changements climatiques et le bien-être.

7. *Équipe spéciale sur le bien-être et la viabilité.* Le programme de travail de l'équipe spéciale sur le bien-être et la viabilité, qui est dirigée par Statistics Denmark, comprend la formulation de recommandations destinées aux entreprises pour mesurer certains aspects essentiels de l'incidence du secteur des entreprises sur l'égalité et l'inclusion sociale (y compris les questions de genre, les groupes vulnérables et les entreprises sociales), l'élaboration d'indicateurs sur certains aspects essentiels de la transition écologique du secteur des entreprises et sur les incidences de cette transition sur l'environnement et le climat, une collaboration plus étroite sur les questions liées aux entreprises en vue de l'établissement des comptes environnementaux, et la contribution au développement et à la promotion de l'intégration de données et de statistiques provenant de différents domaines, y compris le couplage de microdonnées, en mettant l'accent sur les données relatives au bien-être et à la viabilité.

8. *Équipe spéciale chargée des statistiques du commerce international.* Le programme de travail de l'équipe spéciale chargée des statistiques du commerce international, qui est dirigée par Statistics Portugal et par l'Office des Changes du Maroc, comprend la révision des manuels sur le commerce (*Statistiques du commerce international de marchandises : concepts et définitions 2010* et *Manuel des statistiques du commerce international des services 2010*), tout en veillant à la conformité de cette mise à jour avec celles d'autres normes statistiques, telles que le Système de comptabilité nationale (SCN) et le *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, ainsi que la rédaction de notes d'orientation sur les différents sujets conceptuels liés à la révision des manuels sur le commerce et sur

d'autres sujets conceptuels pouvant justifier l'élaboration de manuels distincts (tels que le manuel de mesure du commerce numérique intitulé *Handbook on Measuring Digital Trade*¹ et le manuel sur la comptabilité des chaînes de valeur mondiales intitulé *Handbook on Accounting for Global Value Chains: Global Value Chain Satellite Accounts and Integrated Business Statistics*, déjà publiés²), la formulation d'orientations et l'exploitation des meilleures pratiques nationales en matière d'intégration des statistiques relatives aux entreprises et au commerce, la finalisation du deuxième volume du manuel sur les principaux indicateurs pour les statistiques relatives aux entreprises et au commerce, et la préparation d'un modèle de maturité pour les statistiques du commerce international des services, avec un renforcement des capacités connexes sur les concepts commerciaux, le modèle de maturité et les outils de données commerciales. L'état d'avancement des travaux de révision des manuels de statistiques du commerce est présenté dans la section II.B ci-après.

9. *Équipes spéciales chargées des registres exhaustifs d'entreprises et du renforcement des capacités.* Les deux équipes spéciales chargées des registres exhaustifs d'entreprises et du renforcement des capacités, dirigées respectivement par Statistics Netherlands et par le Bureau central palestinien de statistique, s'emploient à finaliser le manuel sur le modèle de maturité des registres statistiques des entreprises de manière à répondre aux commentaires de la consultation mondiale. Une fois ce manuel finalisé, elles poursuivront leurs travaux sur l'élaboration de la boîte à outils pour le modèle de maturité et sur l'évaluation mondiale sur les registres statistiques des entreprises. Les équipes spéciales continueront à coopérer avec le Groupe de Wiesbaden, notamment en ce qui concerne la coordination de l'évaluation mondiale sur les registres statistiques des entreprises et les rapports d'activité par pays recueillis par le Groupe de Wiesbaden. Elles examineront également un certain nombre de sujets liés aux registres statistiques des entreprises, tels que l'intégration d'informations géospatiales dans le registre statistique des entreprises, à partir des pratiques nationales, ainsi que le développement méthodologique du registre mondial des multinationales tenu conjointement par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'intégration du registre statistique des entreprises et du registre du commerce, l'initiative mondiale sur les identificateurs uniques pour les entreprises, la formulation d'orientations sur les unités statistiques, le couplage de microdonnées et le registre statistique des entreprises, la protection de la confidentialité lors du partage des données, et l'utilisation des mégadonnées pour le registre statistique des entreprises. Les équipes spéciales continueront à préparer du matériel de formation et à proposer une assistance technique concernant les registres statistiques des entreprises, à organiser des webinaires sur des sujets spécifiques liés aux registres statistiques des entreprises et à prêter assistance à l'équipe spéciale sur les statistiques du commerce international en ce qui concerne les outils de renforcement des capacités.

10. Les travaux des deux équipes spéciales étant étroitement coordonnés, le Comité propose de les regrouper en une seule équipe spéciale chargée des registres statistiques des entreprises, dont les dirigeants respectifs des deux équipes assureront la coprésidence. Cette nouvelle équipe spéciale continuera à servir les deux objectifs de renforcement des capacités et de registres statistiques exhaustifs des entreprises.

¹ Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/sdd/its/Handbook-on-Measuring-Digital-Trade-Version-1.pdf>.

² Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/business-stat/Assets/Documents/GVC/Accounting%20for%20Global%20Value%20Chains%20-%20White%20Cover%20Version.pdf>.

Un nouveau mandat a été préparé et soumis à la Commission de statistique en tant que document de référence accompagnant le présent rapport.

B. Avancement des travaux de révision des manuels de statistiques du commerce

11. Dans sa décision 52/107, la Commission de statistique a approuvé la révision des manuels sur le commerce (Statistiques du commerce international de marchandises : concepts et définitions 2010 et Manuel des statistiques du commerce international des services 2010), tout en veillant à la conformité de cette mise à jour avec celles d'autres normes statistiques, telles que le Système de comptabilité nationale (SCN) et le Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale. Elle s'est en outre félicitée de la création de l'équipe spéciale sur les statistiques relatives au commerce international en vue de la révision des normes relatives au commerce. L'équipe spéciale a déjà fait le point sur les révisions du SCN et du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale et a examiné les incidences sur les mises à jour du Manuel des statistiques du commerce international des services et du manuel intitulé Statistiques du commerce international de marchandises : concepts et définitions, de même que le cadre conceptuel et les délais de révision. Elle rédige actuellement des notes d'orientation sur les différents sujets conceptuels liés à la révision des manuels sur le commerce et sur d'autres sujets conceptuels pouvant justifier l'élaboration de manuels distincts (tels que le Manuel de mesure du commerce numérique et le manuel intitulé *Handbook on Accounting for Global Value Chains: Global Value Chain Satellite Accounts and Integrated Business Statistics*, déjà publiés) ; en outre, elle formule des orientations et exploite les meilleures pratiques nationales en matière d'intégration des statistiques relatives aux entreprises et au commerce. Conformément à ce qu'a prévu l'équipe spéciale, chaque note d'orientation sera rédigée par une équipe de collaborateurs et fera l'objet d'un examen par les pairs au sein du Bureau du Comité et de consultations globales, puis d'une révision.

C. Mise en place d'une infrastructure intégrée de données pour établir des liens entre les microdonnées relatives aux individus et celles qui le sont aux entreprises

12. Lors de sa précédente réunion, en septembre 2022, le Comité a entamé les discussions sur la mise en place d'une infrastructure intégrée de données pour établir des liens entre les microdonnées relatives aux individus et celles qui le sont aux entreprises. Il a examiné certains exemples issus de différents pays dans ce domaine et s'est penché sur les liens possibles entre les concepts et les méthodes utilisés dans les recensements de la population et des logements dans le cadre desquels les registres de la population, les registres des adresses/logements/immeubles et d'autres données administratives sont rassemblés pour servir de base au recensement de la population et des logements.

13. Le Comité a considéré qu'il importait d'assurer un dialogue continu avec les experts des recensements de la population et des logements afin d'échanger les expériences et les pratiques liées au travail sur les registres. Il serait envisageable d'élaborer des orientations communes qui permettraient, à terme, d'améliorer l'intégration des registres des entreprises et des individus.

D. Initiative mondiale visant à améliorer la disponibilité des identifiants uniques pour les entreprises

14. Lors de sa cinquante-troisième session, en mars 2022, la Commission de statistique s'est dite favorable au développement d'une initiative mondiale visant à améliorer la disponibilité des identifiants uniques pour les entreprises dans les sources de données administratives, et a demandé au Comité de poursuivre l'élaboration de cette initiative et de lui faire rapport lors de sa cinquante-quatrième session, en 2023. Les principaux objectifs de l'initiative mondiale sont de renforcer la transparence des entreprises dans les pays en améliorant leur enregistrement, d'améliorer la disponibilité des identifiants uniques pour les entreprises dans les sources de données administratives des pays et de promouvoir l'accès aux données administratives et leur mise en commun pour les registres statistiques des entreprises. L'amélioration de l'enregistrement administratif des entreprises dans les pays et la mise en place d'identifiants uniques pour les entités juridiques sont considérées comme une première étape importante dans l'amélioration des registres statistiques des entreprises, en particulier dans les pays où le système de données administratives sur les entreprises n'est pas bien établi. En outre, pour mieux comprendre la mondialisation et le profilage des multinationales dans leurs régimes juridiques de propriété transfrontaliers, il est important de relier les identifiants uniques nationaux aux identifiants mondiaux, ce qui facilitera la création et la tenue de registres mondiaux contenant la structure juridique des multinationales, notamment les registres mondiaux (tenus par la Division de statistique et l'OCDE) et la mise en relation des statistiques relatives aux entreprises et au commerce. Il sera important d'étudier la manière d'exploiter l'initiative existante du système mondial d'identifiant d'entité juridique, qui fournit des identifiants uniques mondiaux pour les entités juridiques et leur régime de propriété et dispose d'une infrastructure solide pour l'attribution d'identifiants en lien avec les pays.

15. Le Comité propose que les travaux se concentrent, dans un premier temps, sur le dialogue avec les organisations internationales et régionales concernées, sur la coordination des activités de coopération technique visant à renforcer l'enregistrement administratif des entreprises dans les pays et la législation correspondante, sur l'élaboration d'orientations et la réalisation d'études de cas concernant l'importance du bon fonctionnement du système d'enregistrement dans les pays eu égard aux registres statistiques des entreprises et sur des études de cas démontrant l'importance et l'avantage de la mise en relation des identifiants nationaux et des identifiants mondiaux, comme le fait le système d'identifiant d'entité juridique. Le projet de proposition d'initiative sur les identifiants mondiaux est soumis en tant que document de référence accompagnant le présent rapport.

III. Coordination avec d'autres domaines statistiques et autres activités

16. Conformément à sa vision stratégique sur les statistiques relatives aux entreprises et au commerce, le Comité a continué de dialoguer activement avec des groupes d'experts dans d'autres domaines statistiques afin d'améliorer la coordination des activités et de recenser les domaines d'intérêt commun. Lors de sa précédente réunion, le Comité a engagé une discussion avec des experts des comptes nationaux, des comptes environnementaux et des statistiques industrielles.

17. Le Comité continuera à collaborer avec le Groupe de Wiesbaden dans le domaine des registres statistiques des entreprises, ainsi qu'en ce qui concerne les rapports d'activité par pays et l'évaluation mondiale des registres statistiques des entreprises. Les rapports d'activité par pays sont recueillis par la présidence du Groupe de Wiesbaden dans le cadre de la réunion de ce dernier. En 2021, l'INEGI a élaboré un système de collecte de données en ligne pour faciliter le recueil et la compilation de ces rapports. En raison de la rotation de la présidence du Groupe de Wiesbaden, il a été proposé que la Division de statistique se charge du recueil en ligne des rapports d'activité par pays au nom de ladite présidence.

IV. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

18. La Commission est invitée à exprimer son avis sur les points suivants :

a) Les activités du Comité et de ses équipes spéciales, ainsi que la fusion des équipes spéciales chargées des registres exhaustifs d'entreprises et du renforcement des capacités en une seule équipe spéciale chargée des registres statistiques des entreprises ;

b) L'élaboration d'orientations sur l'intégration des statistiques relatives aux entreprises et au commerce ainsi que sur l'intégration des questions de genre dans les statistiques pertinentes relatives aux entreprises et au commerce ;

c) Les travaux sur la révision des manuels de statistiques du commerce et les progrès accomplis à cet égard ;

d) Les composantes de l'initiative mondiale visant à améliorer la disponibilité des identifiants uniques pour les entreprises.
